



Unilever-Côte d'Ivoire
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital social de 8 053 000 000 francs CFA
Siège social : 01 BP 1751 Abidjan 01, Boulevard de Vridi
RC : N°CI-ABJ-1969-B-6492 Abidjan



AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société **UNILEVER-CÔTE D'IVOIRE** sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le **Vendredi 30 juin 2017 à 9 heures 30 minutes** à l'Amphithéâtre de la CRRAE-UEMOA sis au Plateau, Immeuble Versus Bank à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice ;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;
- Approbation des états financiers de synthèse annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Ratification de la nomination, par cooptation, d'un administrateur ;
- Renouvellement des mandats des administrateurs ;
- Fixation de l'indemnité de fonction à allouer aux administrateurs ;

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Changement du mode de direction par l'adoption du régime de cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général (PDG) ;
- Modification corrélative des articles 21 et 22 des statuts ;
- Pouvoirs pour formalités.

Les actionnaires devront émarger la feuille de présence et entrer dans la salle à compter de **8 heures 30 minutes**.

L'inventaire, les états financiers de synthèse, les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, le texte des résolutions et les pouvoirs sont tenus à la disposition des actionnaires pour consultation au Siège social de la Société **UNILEVER-CÔTE D'IVOIRE**, sis à **Abidjan, Boulevard de Vridi, à compter du jeudi 15 juin 2016**.

Le présent communiqué tient lieu de convocation individuelle

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION